

## ACTUALITÉ

### L'Opérateur Economique Agréé : pour les entreprises exportatrices aussi et surtout !

☞ Eclairage sur les avantages de ce dispositif en place depuis janvier 2008.

☞ Présentation de la préparation et du déroulement de l'audit en entreprise, préalable à l'attribution du statut. Avec le Directeur Régional des Douanes de Bretagne et ses collaborateurs, dont un auditeur.

**Lundi 28 septembre 18H00 au Chêne Vert à Plérin**

Contact : [Annie LE MASSON](#) - 02 96 78 62 05

### Enquête annuelle « Commerce international »

Nous remercions d'ores et déjà les entreprises qui nous ont retourné le formulaire et invitons les autres à en faire de même !

Contact : [Annie LE MASSON](#) - 02 96 78 62 05

## RENDEZ-VOUS

### LES RENDEZ-VOUS CCI INTERNATIONAL

#### **AFRIQUE DU SUD : rendez-vous individuels avec un expert Ubifrance**

Secteurs : Mode, Habitat, Santé

**Vendredi 16 octobre à la CCI de Morlaix**

Contact : [Sébastien GARNIER](#) - Tél. 02 98 62 39 52

#### ITECH'MER : Trouvez de nouveaux partenaires

Pour optimiser votre présence à ITECH'MER, les organisateurs du salon, CCI International, Entreprise Europe Ouest et Ubifrance s'allient pour vous permettre de trouver de nouveaux partenaires.

**A Lorient du 22 au 24 octobre**

Contact : [Catherine MATTE](#) - 02 99 25 41 31

#### **Salons 2010 : VIV Europe & EuroTier**

Pour chacun de ces 2 salons internationaux, principaux événements de la filière « Productions animales » en 2010, CCI International vous propose un stand clé en mains avec accompagnement sur place.

**VIV Europe** : Utrecht aux Pays-Bas, du **20 au 22 Avril**

**EuroTier** : Hanovre Allemagne - **16 au 19 Novembre**.

**RDV possible sur le SPACE pour informations complémentaires.**

Contact : [Frederic BARBIER](#) - 06 07 41 78 84

Fiches information et bulletins d'inscription  

### QUELQUES AUTRES RENDEZ-VOUS

#### **Norvège : 15 et 16 octobre**

En partenariat avec le SINTEF, la plus grande organisation de recherche indépendante en Scandinavie, le Pôle Mer organise une mission à destination des acteurs industriels et de la recherche des domaines de la pêche, des coproduits de la mer, de l'aquaculture, des algues.

Contact : [Rachel SELLIN](#) - 02 98 00 38 71

#### **Forum Export**

PRODUIT EN BRETAGNE organise en partenariat avec CCI International le forum "**Ouverture sur le monde - Concepts innovants et stratégies export**", en présence de l'institut IGD de Londres, spécialiste de la distribution.

**Jeudi 29 octobre de 13H30 à 18H00 à la CCI à Lorient**

Contact : 02 98 47 94 88

#### **Exposition agroalimentaire de produits biologiques et naturels - Londres les 11 & 12 novembre**

La Chambre de Commerce Française en Grande-Bretagne vous propose de prospecter le 2<sup>ème</sup> marché européen pour les produits biologiques.

Contact : [Sébastien GARNIER](#) - Tél. 02 98 62 39 52

#### Agroalimentaire, GMS et Restauration Collective

Mission d'affaires organisée par la Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie de Madrid.

**A Madrid du 16 au 18 novembre.**

Contact : [Pascale LE BORGNE](#) - 02 97 02 40 67

### LES RENDEZ-VOUS UBIFRANCE À PARIS

#### Forum d'affaires Mexique - 25, 26 et 27 Novembre

Secteurs concernés : aéronautique, agro-industries, biens de consommation (notamment cosmétiques et habillement), énergie, infrastructures, transports, industries, plasturgie, technologies de l'information et de la communication, tourisme, traitement des eaux et des déchets, santé, biotechnologies, sécurité.

Contact : [Catherine CORLOBE](#) - 01 40 73 36 59

### RAPPELS

#### **Espagne et Portugal : RDV individuels**

Le vendredi 2 octobre à la CCI à Lorient.

Contact : [Marie-Line LUYER](#) - 02 97 02 40 65

## Nos formations à l'international

**Mardi 27 octobre** : Moyens & sécurités de paiement

**Lundi 7 décembre** : Logistique internationale

Contact : [Anne-Marie TALIBART](mailto:Anne-Marie.TALIBART@cci-breizh.com) – 02 96 78 62 20

# RÈGLEMENTATION

**ALGERIE (informations non-exhaustives extraites de la Loi de finances complémentaire de juillet 2009 – Fiche sur demande auprès votre CCI)**

## Principales mesures à retenir concernant les importations

- Institution d'une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importations de biens et services. 10 000 DA pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation, taxe de 3% sur le montant de la domiciliation pour les importations de services (art.63)
- La domiciliation bancaire est le préalable obligatoire de toute importation. (art.67)
- Les importations ne peuvent être réglées que par crédit documentaire. (art.69)
- Les contrats réalisés en Algérie peuvent être soumis à un impôt, type « retenue à la source ». (art.31)
- En référence à l'article 123, les biens d'équipement et engins de travaux publics d'occasion ne sont pas autorisés à l'importation.

## Principales mesures concernant les investissements (art.58 à 62)

- Actionnariat national et résidant majoritaire pour les investissements étrangers, actionnariat national à hauteur de 30% pour les activités de commerce extérieur.
- Les investissements étrangers directs ou en partenariat doivent présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée du projet.
- Obligation de recourir au financement local sauf pour la constitution du capital.

## ALGERIE... Suite

### Port d'Alger – Cargaisons interdites

A compter du 1er octobre 2009, le Port d'Alger ne recevra plus les navires transportant :

- les cargaisons de rond à béton et bois
- les produits alimentaires non conteneurisés
- les marchandises diverses non conteneurisées
- les véhicules (car-carriers).

*Les car-carriers seront traités au niveau des Ports de Djen Djen, Mostaganem et Ghazaouet, les autres marchandises citées ci-dessus seront traitées quant à elles dans les autres ports algériens.*

## Vendredi-samedi week-end des Algériens

Dicté par des impératifs économiques et d'adaptation à l'économie mondiale, le repos hebdomadaire en Algérie est passé au vendredi et samedi depuis le 14 août dernier.

## Rappel de mentions à porter sur les factures à l'international (liste non exhaustive)

Livraisons intracommunautaires : Exonération de TVA, art 262 ter-I du CGI

Exportations vers pays tiers : Exonération de TVA, art 262 I du CGI

Vente en France en franchise de TVA (livraison de marchandises destinées à être réexpédiées hors de France par ex.) : Exonération de TVA, art.275 du CGI

Prestations immatérielles : Exonération de TVA, art.259 B du CGI. [Fiche d'information complète](#) sur demande.

## Certificat d'origine : Rappel

Le certificat d'origine, demandé par de nombreux pays, est un document douanier certifiant l'origine des marchandises. Chaque cadre correspondant à une information précise, cet imprimé doit donc être complété avec attention, notamment le cadre 3 « Pays d'origine » : pour les marchandises d'origine française, la mention qu'il convient d'inscrire est « Communauté Européenne – France » (sauf cas particulier comme l'Arabie Saoudite).

**A noter** que le sigle CEE n'existe plus et que « Communauté Européenne » est le terme douanier, « Union Européenne » le terme politique.

Quant au feuillet rose de demande, il doit être daté, signé + nom du signataire au recto ; au verso le nom du fabricant doit être noté et correspondre à l'origine inscrite au recto.

Pour les origines pays tiers, un justificatif de l'origine doit en outre être joint à la demande.

[Fiche d'information complète](#) sur demande.

Par ailleurs, nous vous rappelons aussi que les autres documents présentés à la signature de votre CCI doivent préalablement être signés par une personne de l'entreprise ayant déposé sa signature auprès de la CCI. La signature sur le document doit correspondre à celle déposée et être précédée du nom du signataire.

# A LIRE

## L'Union Européenne : premier marché mondial des produits de la mer

En 2007, l'Union Européenne a été le premier marché mondial des produits de la pêche et de l'aquaculture, devançant le Japon et les Etats-Unis, avec une consommation totale de 12 millions de tonnes pour un montant de 55 milliards d'euros.

**Extrait d'étude sur demande.**

# A NOTER

[Mission Economique de Londres](#) : changement d'adresse. Désormais :

Haymarket House, 28-29 Haymarket

London SW1Y 4SP

Tél : 00 44 20 7024 3619 - Fax: 00 44 20 7024 3669



Pour toute information, contactez votre CCI : [CCI des Côtes d'Armor](#) – Annie LE MASSON

Tél. 02 96 78 62 05

<mailto:Annie.le-masson@cotesdarmor.cci.fr>